



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

### **Financement d'actions pour l'intégration des étrangers : dépôt des projets 2012 d'ici au 15 octobre**

**Le Canton poursuit en 2012 son soutien aux projets de promotion de l'intégration des étrangers. La principale nouveauté pour 2012 est le renforcement de l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Les associations et institutions intéressées sont invitées à déposer leur projet auprès du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) d'ici au 15 octobre.**

Le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) met en œuvre des mesures concrètes visant à favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère sur la base des valeurs constitutionnelles communes, ainsi que le respect et la tolérance mutuels.

En 2011, plus de 70 projets destinés à favoriser l'apprentissage de la langue française, la connaissance des institutions, la cohabitation dans les quartiers et enfin la prévention du racisme bénéficient du soutien cantonal. Afin de favoriser l'apprentissage de la langue française, le BCI finance, en 2011, 60 projets de langue et formation, portés par une quarantaine de partenaires, ce qui représente plus de 160 cours de français et près de 30 ateliers qui accueillent en tout plus de 2000 participants. Les communes participent souvent au financement des projets. Le BCI finance également une dizaine de projets de prévention du racisme. En tout, plus d'un million de francs a ainsi été réparti entre une quarantaine de partenaires actifs dans tout le canton.

Pour l'année 2012, les partenaires de l'intégration des étrangers dans le canton de Vaud, les associations et les institutions, ainsi que les communes et leurs commissions consultatives Suisses-Etrangers, sont invités à déposer leurs projets pour le 15 octobre 2011. Ils recevront – après examen – l'aval du Canton et le financement au plus tard pour le 31 janvier 2012. Toutes les informations utiles, les modalités ainsi que les documents à remplir pour faire acte de candidature sont disponibles sur le site [www.vd.ch/integration](http://www.vd.ch/integration). Les listes des projets 2011 s'y trouveront également prochainement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 septembre 2011

**Renseignements : DINT, Fanny Spichiger, déléguée à l'intégration des étrangers a.i., 021 316 40 16**